

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1968)

Heft: 90

Artikel: Le Conservatoire de Lausanne : depuis trois ans, rien n'a changé

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Washington était inévitable. Le système était devenu intenable. Une première absurdité est supprimée. Mais après ?

Le marché parallèle

Le marché parallèle de l'or ne permet plus aux spéculateurs d'attaquer de manière directe les monnaies. Mais il ne peut être une solution durable. A nos yeux, les faiblesses du nouveau système sont les suivantes :

- Les spéculateurs continueront à ne courir que des risques limités. L'or demeure la richesse des grandes banques centrales. Elles ne sauraient admettre, sous peine d'appauvrissement, que l'or descende au-dessous de sa parité officielle de 35 dollars l'once. C'est la limite des risques que prend le spéculateur. Lorsque les risques sont limités, il vaut la peine de jouer.
- Le cours libre de l'or s'établissant au-dessus du cours officiel, il en résulte une dévaluation larvée des monnaies. C'est ainsi, par exemple, que l'U.R.S.S., à qui les Etats-Unis ne voulaient pas faire de cadeau, et c'était une des raisons constamment invoquées pour repousser une réévaluation de l'or, obtiendra les équipements dont elle a besoin à des conditions plus avantageuses si elle vend de l'or au marché libre; 15 %, 20 % de bénéfice. Un système qui connaît deux cours de moyens de paiements internationaux est boiteux. Que le prix d'une marchandise soit déterminé par le libre jeu de l'offre et de la demande, c'est naturel. Mais l'or est aussi référence entre les monnaies. Le double marché fausse la référence.
- Si l'or conserve sa valeur sur un marché libre, il va permettre aux spéculateurs en tout temps de le rechercher, de s'y réfugier; son cours montera à nouveau aux premiers signes de détérioration du dollar; il servira de baromètre de la dépréciation des monnaies; plus son cours sera haut, plus seront faussées les références.
- La spéculation avait au moins un avantage; elle mettait en évidence les faiblesses du système. Désormais les banques centrales seront face à Washington, soumises aux pressions politiques de qui les convoque dans les vingt-quatre heures.

Le Tiers-Monde sacrifié

Les Etats-Unis, toujours plus profondément engagés dans la guerre du Vietnam, sont invités à prendre des mesures propres à redresser leur balance de paiement. Un des postes où il sera facile de rogner, c'est l'aide au Tiers-Monde. Déjà l'Inde, effrayée, a fait connaître ses craintes. Et pourtant, M. Schaefer, président de l'U.B.S., déclare au Japon que les Etats-Unis doivent recourir à cette politique-là. Nous aimerions répéter ce qu'à la suite de M. Samuel Schweizer nous avons souligné déjà dans ce journal. Le problème fondamental n'est pas uniquement celui de la balance des paiements des Etats-Unis. Plus tragique, l'appauvrissement du Tiers-Monde; plus désastreuse, l'incapacité des pays riches de dégager les crédits qui permettront aux pays pauvres de franchir, rapidement, les premières étapes du démarrage de leur développement économique. Là, le cœur du drame. Non pas monétaire, mais politique. Ceux qui imputent le déséquilibre actuel au seul conflit du Vietnam ne se rendent-ils pas compte que cette guerre n'est pas un phénomène isolé, localisé, mais la forme aiguë, violente de l'opposition entre riches et pauvres ? Or leur absurde logique veut que pour mieux achever la guerre au Vietnam, on économise sur l'aide au Tiers-Monde, préparant ainsi, pour un avenir proche, d'autres Vietnam, d'autres crises. La politique monétaire actuelle est une politique de déflation. Les pays pauvres en feront les frais les tout premiers. Comment l'admettre ?

Nouveaux moyens de paiement et spéculation

En limitant les pouvoirs des spéculateurs, la création d'un marché libre de l'or accorde un répit. Mais il n'y aura pas de remèdes, pensons-nous, si l'on ne va pas dans deux directions :

- La suppression, tant que l'or est référence internationale, de tout marché de l'or; ce qui impliquerait qu'un pool rachète en tout temps l'or à un prix donné, sans jamais le remettre à disposition

du marché libre, procédant à une « internationalisation » (au sens du mot « nationalisation ») de ce métal, l'emploi industriel de l'or étant naturellement réservé.

- La création d'importantes liquidités internationales, capables de financer, en vertu d'un plan, d'énormes et salutaires investissements dans le Tiers-Monde. La réévaluation de l'or serait le moyen le plus simple de dégager ces crédits. L'Europe en bénéficierait. Ce serait l'occasion pour elle de jouer un rôle mondial d'aide active au Tiers-Monde.

Et la Suisse

Quelle est la politique suisse en la matière ? Il serait souhaitable qu'un débat public s'instaure sur le sujet. Nos banquiers affichent leurs divergences. M. Schult-hess, Crédit suisse, critique ouvertement, comme le soulignait un commentaire acerbe de la N.Z.Z., M. Schweizer, Société de Banque suisse. M. Schweizer veut trouver les moyens de multiplier l'aide à l'étranger; M. Schaefer, Union de Banque suisse, souhaite que les Etats-Unis ralentissent leur aide au Tiers-Monde. Et le gouvernement suisse, que veut-il ? On imagine que MM. Stopper et Iklé, de la Banque nationale, lorsqu'ils se rendent, convoqués, à Washington, prennent contact avec le Conseil fédéral. M. Hay de la Banque nationale affirmait, à la radio romande, que la liaison avec le gouvernement était étroite. Pour décider quoi ? Cela mériterait un débat au Parlement. Car des sept réunis à Washington, soit la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la Suisse, la Suisse était avec l'Allemagne l'« hôte » le plus important, au vu de ses réserves d'or, et aussi parce qu'elle est le centre du trafic sur l'or.

Que veut la Suisse ? Le Conseil fédéral définira-t-il sa politique ?

Le Conservatoire de Lausanne : depuis trois ans, rien n'a changé

L'assurance-vieillesse malgré ses compléments ne permet pas à un homme de vivre normalement. N'avez-vous jamais croisé un de ces manœuvres de chantier, vieux de septante ans ou plus ? Des patrons plutôt bienveillants leur ménageant des travaux encore à leur mesure : avec des balais à brosse dure, ils nettoient la chaussée de la terre que laisse la sortie des camions, ils dérouillent les outils, grattent les planches de coffrage. Ils se croient valides. Nous en avons connu plusieurs, embarqués dans des procès sans espoir contre la Caisse nationale : un jour, un accident bénin les a touchés, a cassé leur dernier rythme; pour eux, tout vient de cet accident qui n'a fait que révéler pourtant qu'ils n'avaient, après septante ans, plus l'âge du travail.

Ces vieux sont, ici le mot retrouve tout son sens, l'image d'un prolétariat. Pouvez-vous les coudoyer ou consulter leur dossier d'assurés avec bonne conscience ?

Mais il est un autre prolétariat.

Il y a quelques mois des automobilistes lausannois rencontrèrent souvent sur les routes de campagne un septuagénaire auto-stoppeur. Professeur au Conservatoire de Lausanne, par toute sa vie lié à l'enseignement de la musique, que faisait-il sur les routes, promeneur solitaire ? L'amour de la musique et l'amour de la nature vont de pair. Or ce musicien n'avait pas l'âme aux champs. Il courait au travail, il courait après le travail. A septante ans, il manquait d'élèves; pas de caisse de retraite; il s'était procuré quelques leçons villageoises; il s'y rendait en stop pour que les frais de déplacement n'absorbent pas le prix des leçons.

Autre prolétariat.

Nos lecteurs les plus anciens savent que ce n'est pas la première fois que nous abordons ce sujet dans « Domaine public ». Il y a bientôt trois ans (D.P. 33, mai 1965) que nous avions décrit les conditions indécentes faites aux enseignants du Conservatoire de Lausanne. Elles n'ont pas changé. Il faut en rappeler les caractéristiques.

- Les professeurs sont rémunérés non par un salaire, mais par des honoraires. Ils reçoivent le montant des écolages versés par leurs élèves, après retenue de l'administration du Conservatoire désireuse de couvrir ses frais.
- Les honoraires sont tels qu'avec un horaire plein (une vingtaine d'élèves) un maître touche quelque six cents francs par mois et qu'avec un horaire surcomplet (une quarantaine d'élèves), il « fait » difficilement mille francs par mois, à peine ce que gagne un manœuvre.
- Les maîtres qui ont des horaires pleins sont des privilégiés; une politique de nomination trop facile, d'autant plus facile qu'une nomination ne coûte rien au Conservatoire puisque l'enseignant n'est pas salarié, a multiplié les postes; il y a sur-nombre de professeurs; d'où une chasse à l'élève pénible, et l'impossibilité pour ceux qui n'exercent pas une autre activité, dans l'enseignement secondaire ou à l'Orchestre de chambre, d'arriver même au minimum vital.

- Cette concurrence devient insupportable pour les maîtres âgés, que nulle limite d'âge n'écarte, et pour cause : aucune caisse de pension n'a été créée; le Conservatoire ne connaît qu'un fonds de prévoyance, aux ressources modestes, qui assure des secours d'assistance. Il faut donc que les plus âgés aillent jusqu'au bout. C'est ainsi qu'un septuagénaire découvrit l'auto-stop.

Cette description, nous l'avons signée il y a trois ans. Depuis rien n'a changé. Nous ne prétendons pas qu'un article de « Domaine public » doit, à lui seul, transformer la réalité. Mais la question a été posée par voie de motion aussi bien devant les autorités politiques communales que cantonales, et ces motions furent prises en considération. Depuis, rien. La presse lausannoise, tous azimuts, s'était pourtant associée à cette campagne. Ce tir concentré n'a pas suffi à triompher de l'immobilisme.

Certes, en raison de la diversité des instruments et des divers degrés d'enseignement qui vont du débutant au futur professionnel, le statut d'un Conservatoire peut poser des problèmes d'organisation difficiles. Mais ils ne sont pas nouveaux. Ils ont été résolus ailleurs. Il y a trois ans, nous avons donné en exemple la Suisse alémanique et, aussi, tout particulièrement, Bienne. Ce problème, Fribourg, plus récemment, vient de le régler avec une certaine élégance. Il n'y a donc rien d'insurmontable.

On nous dit qu'une étude a été faite, que les tractations avec l'Etat sont en cours, que, si tout va bien, la solution sera trouvée d'ici à l'automne. Enregistrons l'augure.

Lors d'un des mercredis de D.P., nous en parlions avec un enseignant travaillant à plein temps au Conservatoire. Sans forfanterie, à notre demande, il nous détaillait son salaire. Avec un horaire lourd jusqu'à la limite, un travail épuisant physiquement et nerveusement, il ne faisait pas la paie d'un manœuvre. Comment entendre ces chiffres sans ressentir, comme un serrement de cœur, l'injustice sociale. Or, elle atteint dans le cas particulier un degré si insoutenable que les délais, les atermoiements, le temps nécessaire au mûrissement des choses ne peuvent servir, ici, d'excuses valables.

Nous avions publié la liste des personnalités locales qui composent le comité d'organisation. Galerie de notables, dont quelques-uns s'imaginent à n'en pas douter qu'ils honorent le Conservatoire en mettant leur nom à disposition, et quelques minutes de leur temps. Parmi eux, toutefois, il doit se trouver quelques hommes qui soient décidés à faire cesser le scandale.

Mais si l'automne n'apportait aucune solution, force serait d'orchestrer une campagne en faisant donner la batterie et les cuivres, et de lancer à la criée publique les honorables, respectables, très chrétiens, notables du comité d'organisation : la musique n'adoucirait pas les mœurs.